

=====
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

SALLE SMAGUE – ASSOCIATION BOURG L'EVEQUE
=====

Introduction

En préambule, Valérie Binard, conseillère municipale déléguée au quartier 3, a remercié Romain Conesa, habitant impliqué dans l'équipe d'animation du conseil de quartier, qui a démissionné pour se consacrer à des projets personnels. L'équipe d'animation est donc composée de Claire-Marie Bomard, Paola Caldarella et de Jean-Luc Pérard qui peuvent être contactés via l'adresse dédiée : animationcq3@gmail.com

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du dispositif de désimperméabilisation
- Projet de jardin aromatique au 29, rue de Lorient
- Parole aux habitants : expression des besoins, sujets à exploiter

L'ensemble des documents présentés en séance sont disponibles en suivant ce lien : <https://rennes.j-doc.com/s/6ZwWcECmoCiFpc6>



Deux informations viennent compléter les propos liminaires :

Une réunion sécurité pour les seniors

Suite à la recrudescence d'usages de faux pour démarcher les personnes vulnérables à leur domicile, la Police Nationale s'associe avec la Ville de Rennes pour proposer des réunions de sensibilisation sur les bons réflexes à avoir.

La rencontre pour le quartier 3 se fera le mardi 26 septembre à 10h00.

Le lieu est communiqué lors de votre inscription auprès de la Direction des Quartiers Ouest : dqo@ville-rennes.fr / 02.23.62.26.81

Projet d'ouverture d'un Repair Café

Pour mener à bien son projet, Jean-Philippe Lissonde recherche d'une part un lieu d'accueil et d'autre part des bénévoles avec des compétences en réparation dans le domaine de l'électroménager et de l'électronique. L'idée serait de proposer un repair café à raison d'une fois par mois.

Paola Caldarella est intéressée pour proposer ses compétences en réparation de vêtements et de machines à coudre.

Les habitants intéressés peuvent prendre son attache pour s'associer au projet ou pour toutes questions utiles : jp.lissonde@gmail.com

Présentation du dispositif de désimperméabilisation

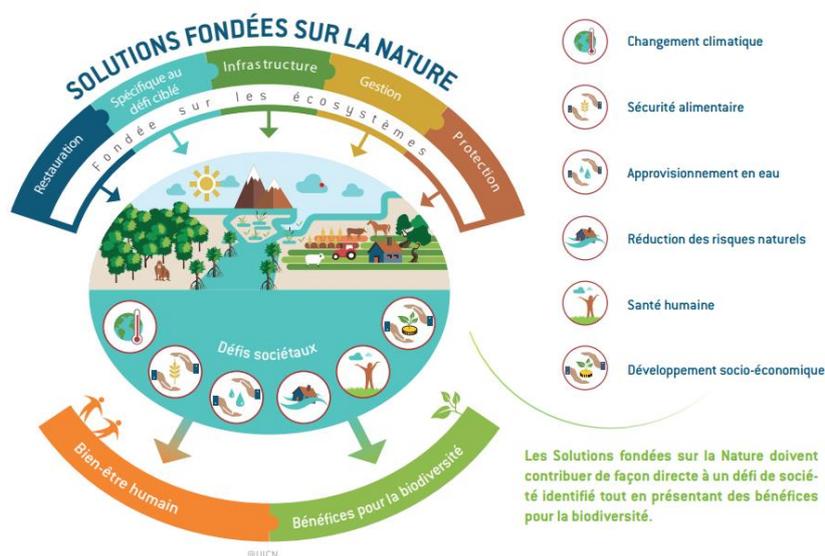
Rémy De Azevedo Ezanno, Chargé de mission désimperméabilisation à Rennes Métropole, présente le dispositif de désimperméabilisation chez les propriétaires, qui a pour objectif de réduire la taille des surfaces imperméabilisées :

✉ r.ezanno@rennesmetropole.fr / assainissement@rennesmetropole.fr

☎ 02.30.21.52.49 / 02.23.62.24.10

En effet, le territoire rennais subit l'impact des réseaux d'assainissement unitaires (eaux usées + eaux pluviales), lors des fortes pluies. Le dispositif permet ainsi d'intervenir sur les parcelles privées afin de réduire les eaux pluviales dirigées vers les réseaux unitaires.

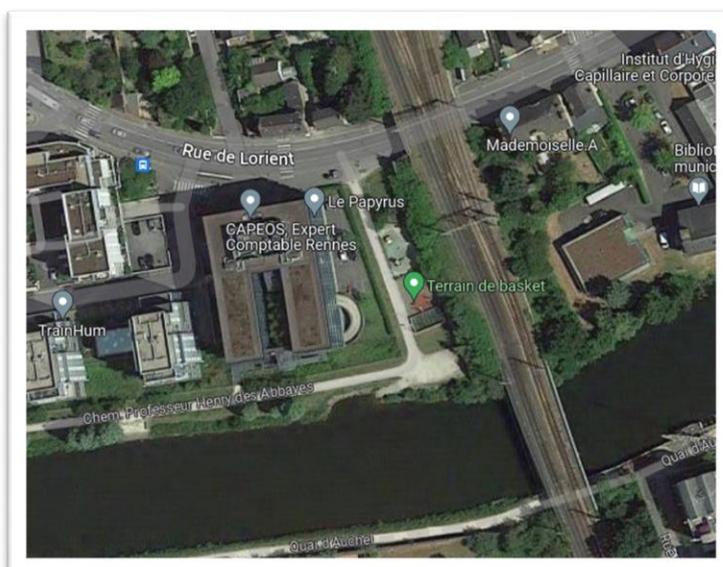
Le dispositif vise à accompagner techniquement et financièrement les projets visant à réduire les eaux pluviales dirigées vers les réseaux publics via la mise en place de modes de gestion durable des eaux pluviales. Chacune des opérations éligibles et allant à son terme, ouvre le droit à une aide financière de 30 €/m² de surface imperméabilisée déconnectée, sans plafond et versée à l'issue de l'opération. Pour obtenir le financement, il faut attendre l'accord de Rennes Métropole avant de commencer les travaux.



Questions / Remarques	Réponses / Informations complémentaires
Comment savoir si un secteur est concerné par la présence du réseau unitaire ?	Une carte des quartiers avec la localisation de ce réseau sera bientôt disponible en Direction de Quartiers. Une carte est également intégrée au diaporama de présentation (lien dans le compte-rendu)
Les immeubles sont-ils concernés ?	Oui : les copropriétés et le parc social. Concernant le "parc social", c'est la Direction de l'Assainissement qui s'en occupe en lien avec les organismes sociaux.
Le délai de 3 ans pour engager cette action semble très court au regard des délais de décision en assemblée générale une fois par an pour les copropriétés ?	Dans le cadre du montage d'un dossier de demande d'aide concernant un projet au sein d'une copropriété, une décision du syndic de copropriété est exigé par l'Agence de l'Eau. Cette pièce est ajoutée au dossier qui est envoyé par Rennes Métropole. Une fois le dossier validé par l'Agence de l'Eau, Rennes Métropole en informe par courrier le syndic de copropriété. À compter de cette date, le syndic doit réaliser les travaux dans un délai de 24 mois.
Le dispositif implique-t-il la possibilité de récupérer les eaux des douches pour alimentation des WC ?	Non, c'est une autre politique conduite par "Eaux du Bassin Rennais" qui n'est d'ailleurs pas introduite dans le PLUi ou dans les normes des nouvelles constructions. L'approche est axée sur l'incitation à une meilleure gestion des eaux pluviales à la parcelle. https://www.eauebassinrennais-collectivite.fr/votre-eau/comment-economiser-eau/8461-2/)
Qu'est-il fait pour les fuites d'eau sur le réseau ?	Une équipe de la Direction de l'Assainissement est dédiée à ce repérage et aux intervention de réparation.

Projet de jardin aromatique au 29, route de Lorient

Mélanie Payoux a rassemblé un collectif d'habitants pour créer et gérer un jardin aromatique au 29, route de Lorient, à proximité du composteur, et souhaite mobiliser une association qui pourrait porter le projet : subventions publiques, responsabilité civile. Le comité Moulin du Comte se dit intéressé par la démarche, une rencontre spécifique va avoir lieu pour échanger plus amplement sur ce projet.



La Direction des Jardins et de la Biodiversité a donné un avis favorable à son implantation, il n'y a donc pas de repérage de pollution. Si le groupe d'habitants le souhaite, ce jardin peut-être en pleine terre.

L'association "Vert le Jardin" a été contactée et pourrait assurer un accompagnement en ingénierie : type de bacs, de plantes, règlement d'utilisation, etc.

Pour garantir la pérennité du projet, il est rappelé la nécessité de mobiliser des habitants régulièrement et de vérifier l'accès à l'eau

La "Collectivité Eau du Bassin Rennais" propose des chèques pour acheter des récupérateurs d'eaux pluviales. Un financement pour impulser la mise en œuvre pourrait également être faite via la dotation quartier.

Enfin, suite à la remarque d'un participant, la Direction des Jardins et de la Biodiversité va être informée de la nécessité de réparer le filet de basket qui est à proximité.

Parole aux habitants : expression des besoins, sujets à exploiter

Ce temps est dédié aux échanges entre habitants sur des sujets qui les intéressent.

Budget Participatif saison 6

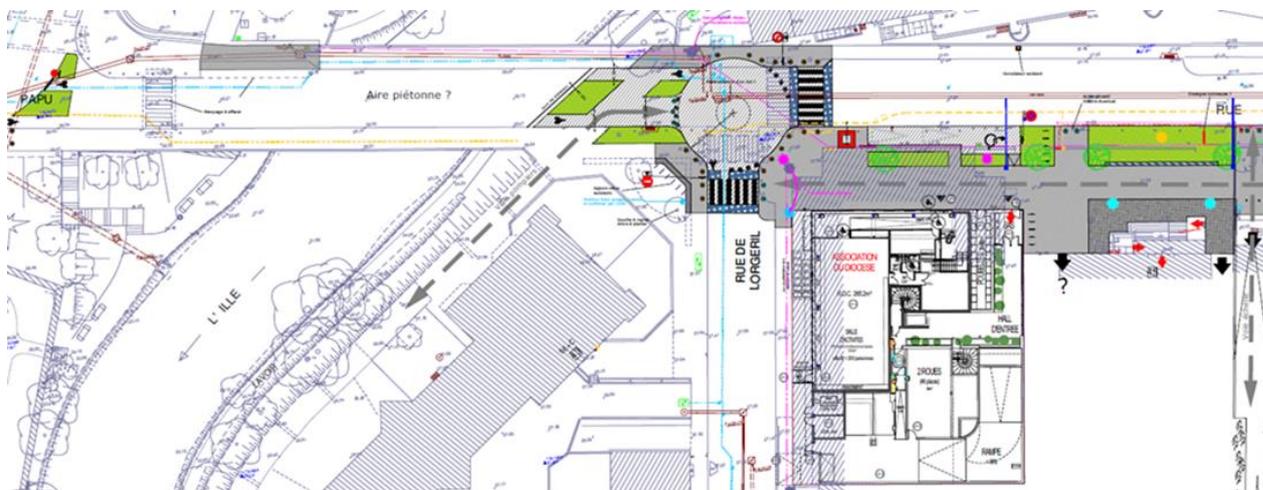
Madame Stefanini, porteuse de deux projets qui ont été classés "hors cadre", souhaiterait savoir s'il est possible de les développer dans un autre cadre :

Projet de graff sur la copropriété du 33 rue Lorgeril <i>Propriété privée donc hors cadre.</i>	La Direction de Quartiers se renseigne pour savoir comment assister la porteuse et la copropriété dans un projet privé.
Projet " un jardin sur le Pont Papu" <i>Diagnostic en cours sur les usages envisageables sur ce pont, donc projet prématuré.</i>	Précisions des services lors de demandes précédentes : le pont est trop fragile pour continuer à supporter un trafic de véhicules. Pour l'instant, il n'y a pas de projet de démolition, remplacement ou réparation. Il est donc réservé à la circulation des cycles et piétons. Des habitants de l'assemblée souligne qu'il y a plusieurs années, il y a eu des recours faits pour comprendre qui est responsable de cette fragilité. La Direction de Quartiers se renseigne sur l'avancée de ce dossier.

Monsieur Renaud, porteur du projet de micro-forêt au square Simone Morand, découvre que le chantier ne pourra démarrer qu'à l'hiver 2024 ; Ce délai lui apparaît trop long. L'explication tient non seulement sur le fait que les commandes d'essences ont déjà été effectuées avant l'été mais également que les plantations ne peuvent se réaliser qu'en hiver.

Aménagement de la rue Papu

Les constructions immobilières devraient s'achever dans les prochains mois, la question des aménagements prévus à proximité est posée. Voici le plan d'aménagement :



Par ailleurs, une habitante constate que l'hyper-végétalisation n'est pas adaptée et conduit à un défaut d'entretien de la rue Papu : ronces jusqu'aux fenêtres sur l'ancienne crèche, poubelles non collectées depuis un moment au n°3 de la rue, déchets aux pieds des arbres et sur les trottoirs, etc. La Direction de Quartiers relaie ce constat aux différents services

Distribution de la nouvelle revue de Rennes Métropole/ Ville de Rennes

Tous les habitants n'en sont pas destinataires. La Direction de Quartiers va relayer cette information au service compétent.

Création de la liaison de promenade Madeleine Desroseaux - allée Jean Langlais

Ce projet est ancien et important pour le développement du quartier mais il n'est toujours pas à l'ordre du jour. En effet, la promenade n'a pas été intégrée à la ZAC des Papeteries et aujourd'hui il n'y pas de financement prévu pour la concrétiser.

Dans le cadre du budget participatif saison 6, le projet a été aussi proposé et mis "hors cadre" avec la réponse suivante : *"Le terrain n'est pas entièrement sous domanialité Ville de Rennes, avec un passage sous ouvrage SNCF et aux abords de propriété privée. Le projet nécessite la construction d'une passerelle qui contourne la pile du pont en surplombant la Vilaine. Ce projet, évalué à 1 million d'euros présente un coût dépassant le plafond maximal d'un projet au Budget participatif (300 000 pour les projets d'échelle ville). Pour cette raison, le projet ne peut malheureusement pas être mis au vote"*.

La création d'un beachpark au Noroit

La livraison de cet équipement est prévue pour le Printemps 2024 et les riverains craignent des nuisances sonores à répétition : événements sportifs, usages réguliers, etc. La Direction de

Quartiers va demander à la Direction des Sports et au Noroit une vigilance sur ce point afin de limiter le niveau sonore s'il y a une sonorisation lors d'un évènement.

Les nuisances sonores de la Dalle Bourg L'Évêque

Les riverains sont confrontés aussi au bruit : bruit des bus, bruit des motards accélérant sous les trémies (quai Saint-Cast et d'Ille et Rance) le jeudi soir entre 18h et 19h, bruit des autocars de tourisme, côté centre-ville, qui laissent tourner la climatisation, bruit de la musique avec des basses au Maestro qui laisse ses fenêtres ouvertes : la Direction des quartiers centre, la Police Municipale et le Service Santé-Environnement vont être saisis.

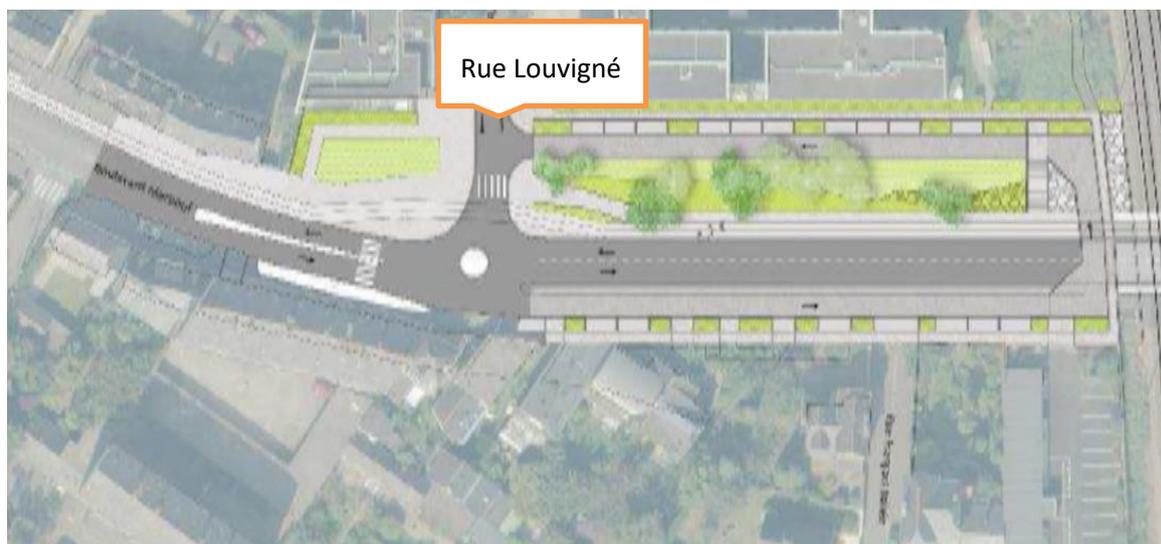
Fêtes étudiantes de l'Agro-Campus

Les riverains ont rencontré le directeur afin d'échanger et de rappeler les nuisances occasionnées. Il a été convenu qu'il n'y aurait pas plus d'une fête par mois et qu'une sensibilisation au respect de la tranquillité du voisinage sera faite.

Jacques Bodin, Commandant réserviste et Délégué à la cohésion police population, est en lien avec les dirigeants de l'établissement pour contenir l'activité. Il informe que les dates des "gymnight" prévues pour le dernier trimestre 2023 sont les 5 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Réaménagement du Boulevard Marbeuf

La question de la végétalisation de la 1ère partie de la rue Louvigné est posée ; Le projet a été présenté lors du conseil de quartier du 25 janvier 2023. Voici le visuel :



Par ailleurs, la vitesse maximale retenue pour le boulevard Marbeuf sous la trémie sera de 50km/h.

Le rond-point Marbeuf-Guilloux créé est bien accueilli mais des habitants ne comprennent pas pourquoi l'option a été prise de mettre en place du pavage alors qu'il va être cassé pour le projet du trambus. En effet, la végétation à la place du pavage aurait été plus facile à retirer. La Direction de Quartiers se renseigne.

Offre de crèches sur le quartier

Une habitante, domiciliée sur le quartier depuis un an, fait remonter que les places en crèche sont insuffisantes. Valérie Binard, élue de quartier, souligne qu'il y a en effet une forte pression sur l'offre. La création de crèche s'étudie à l'échelle de la ville et non du quartier.

Communication des activités de l'association Bourg L'Évêque

A la faveur de la tenue du conseil de quartier dans les locaux de l'association de Bourg l'Évêque, une habitante en découvre l'offre très riche, qu'elle ne connaissait pas. L'association, présente, souligne qu'il est difficile d'être efficace, de trouver la méthode garantissant une bonne réception de la communication et de toucher le public ; atteindre le public par une communication visible n'est pas évident. L'association se demande s'il ne faut pas revenir à la méthode du boitage de flyers dans les boîtes aux lettres.

Présence de rats le long de la Vilaine

Une habitante souligne la présence forte de rats sur l'espace public en particulier le long de la Vilaine : le service Santé Environnement va être sollicité. Pour information, pour une question de préservation du milieu aquatique, les berges de rivière ne peuvent pas faire l'objet d'une utilisation de produits toxiques en proximité, en cas de montée des eaux.

Aménagements du mail François Mitterrand

Le projet de végétalisation du mail François Mitterrand sera concrétisé par la régie de la Direction des Jardins et de la Biodiversité en 2025. Une mise en cohérence entre la piste cyclable et le projet est par contre en cours.

La cohabitation piétons/vélos est compliquée : c'est un sujet qui a été étudié et qui reste d'actualité tant que le projet du Trambus ne sera pas opérationnel. Le Service Mobilité Urbaine a créé une piste cyclable provisoire (chevrons jaunes) mais elle n'est qu'incitative.

Installation de péniches, Quai d'Ille et Rance

Un habitant s'inquiète des nuisances sonores générées par les activités des péniches et souhaite savoir si d'autres installations sont prévues. La Direction de Quartiers se renseigne auprès de la Région et du service de Rennes Métropole qui suivent ce programme de valorisation de rives de la Vilaine.

Insécurité routière secteur rue des Arts

La création de nouveaux immeubles dans le secteur de la rue des Arts et de la rue Ostermeyer génère plus de trafic de véhicules et une augmentation de leur vitesse.

La protection de l'entrée de l'école Montessori, située dans le virage de la rue Brindejonc des Moulinais et de la rue des Arts, n'est pas optimale. Le mobilier urbain est souvent arraché et les

passages piétons de la rue Brindejonc des Moulinais sont aussi effacés. Il y a aussi des rodéos urbains le dimanche sur la boucle des rues des Arts- Ostermeyer.

L'école a déjà interpellé la Direction de Quartiers qui a sollicité le service Sécurité Routière afin d'étudier une protection de l'école plus importante.

Côté passages piétons, la Direction de Quartiers va solliciter le service. Il est rappelé qu'en zone 30, le piéton peut traverser à tout point de la rue (code de la route). En général, les passages piétons en zone 30 ne sont que suggérés, c'est à dire avec des bandes de pavés délimitant le passage. La police municipale va être informée des rodéos afin d'intervenir.

Le projet de plantations d'arbres

Un recensement des lieux potentiels, engagé avec les habitants, pour ces plantations est en cours d'analyse par la Direction des Jardins et de la Biodiversité, qui reviendra vers les habitants début 2024.

Lors de la plantation participative annuelle de cet automne, certaines plantations pourront déjà se faire.

Les projets de trambus T1 et T2

Les tracés des lignes ont été validés en conseil municipal le 18 septembre, et seront présentés en conseil métropolitain très prochainement. Le projet est en phase d'étude opérationnelle de 2023 à 2026. La prochaine phase de concertation doit se dérouler en 2024.

Lien vers ce dossier : <https://metropole.rennes.fr/quatre-lignes-de-trambus-lhorizon-2030>

Un habitant s'interroge sur le réaménagement prévu dans ce cadre pour le carrefour Guilloux-Lorient : la Direction de Quartiers se renseigne.

Périmètre des informations pour travaux

Certains secteurs ne sont pas informés de travaux à proximité alors que le report du trafic de véhicules a un impact fort. À titre d'exemple, les habitants de la rue Papu n'ont pas été informés des travaux pour le réseau de chaleur urbain, alors que ça a impacté la circulation.

Il faut élargir le périmètre de diffusion des informations pour travaux ; La Direction de Quartiers relaie ce constat auprès des services concernés.

Création d'une passerelle sur la Vilaine face à la rue de l'Échange

Pour rappel, la question a déjà été posée en 2021. Il s'avère que le service concerné avait répondu que *"le projet avait été reporté pour être intégré au réaménagement global des quais Chezy/Tassigny. Il y a eu une compensation avec la modification du pont Legraverend pour améliorer et sécuriser les cheminements piétons et vélos sur le pont, avec un double objectif : répondre à la fois de manière provisoire au projet du budget participatif, et répondre à la commande d'aménagements transitoires "COVID". L'aménagement est réalisé depuis mi-2020"*.

La Direction de Quartiers va demander une actualisation de cette réponse.

Rue Léon Ricottier : communication sur le trafic

Un article de presse dans le Ouest France du 12/09/2023 est paru sur la rue Léon Ricottier à propos du deal. Une habitante relaie le fait que des personnes concernées par ces faits regrettent que trop de détails sont exposés et qu'elles craignent des représailles ; Les avis, dans la salle, sont partagés et certains habitants ont découvert cette situation lors de cette lecture.

SAVE THE DATE

La prochaine séance plénière du Conseil de quartier 3 est prévue le :
Mercredi 29 Novembre 2023 à 18h00

ANNEXE

Les services apportent des réponses aux questions soulevées lors du conseil de quartier du 31 mai.

Mail François Mitterrand, piste cyclable : la régie a rajouté des chevrons sur la piste cyclable afin d'être plus visible.

Moulin du Comte, demande de supports vélos lors des matches de football : La Direction des Sports a acheté des supports amovibles 10 barrières "porte-vélos" (soit 50 vélos) à tester sur le parking de l'école. La question de la manutention de ces supports est en cours de définition.

Vélostar : demande de stations relayée.

Rue de Brest, ancien couloir bus : le couloir rue n'est en effet plus utilisé et peut-être étudié comme piste cyclable. Le dossier est en cours d'étude au Service Mobilité Urbaine.

Toilettes square Morand : le rendez-vous avec le service Propreté a eu lieu et des réponses ont été apportées à la copropriété.

Aménagement ADEC : pas encore de réponse.

Passage Trégor : pas de réponse actuellement.